



Syndicat Local **FO Justice** CP VILLEPINTE

BAGARRE ET AGRESSION AU PIPS DE LA SAS DE NOISY-LE-GRAND !

**Le 23 juillet 2026, les agents du PIPS de la SAS de Noisy-le-Grand
ont été confrontés à une situation d'une extrême gravité
au sein de la salle polyvalente.**

Au cours de cette bagarre, l'un des protagonistes a proféré des insultes et des menaces extrêmement graves envers l'autre détenu, notamment :

« Voleur de gamine, je vais te buter. »

Malgré l'intervention rapide de l'agent du PIPS et la demande immédiate de renfort par Motorola, les deux détenus ont poursuivi leur affrontement en dehors de la salle, multipliant les menaces et refusant toute injonction.

À l'arrivée des renforts, les personnels ont tenté de mettre fin aux violences afin d'éviter un drame. Dans le même temps, les 13 autres personnes détenues présentes sur le secteur ont quitté la salle polyvalente et ont refusé de réintégrer les locaux, compliquant encore davantage l'intervention.

La situation a alors basculé lorsqu'un des protagonistes s'est retourné contre un agent. Il s'est approché de manière particulièrement menaçante, la fixé droit dans les yeux, a effectué des gestes intimidants à hauteur de son visage, l'a poussé et a proféré des menaces de mort d'une extrême gravité :

**« Ne me touche pas ! Jamais plus tu me touches comme ça !
Je vais t'étrangler, je vais te buter. Ne me touche pas, je t'étrangle,
tu ne respireras plus ! »**

Les renforts, mobilisés immédiatement, sont parvenus à éviter un drame. Dans le même temps, les 13 autres personnes détenues présentes sur le secteur ont été évacuées de la salle polyvalente et ont refusé de réintégrer les locaux, compliquant encore l'intervention.

La situation a alors basculé lorsqu'un des protagonistes s'est retourné contre un agent. Il s'est approché de manière particulièrement menaçante, la fixé droit dans les yeux, a effectué des gestes intimidants à hauteur de son visage, l'a poussé et a proféré des menaces de mort d'une extrême gravité.

**« Ne me touche pas ! Jamais plus tu me touches comme ça !
Je vais t'étrangler, je vais te buter. Ne me touche pas, je t'étrangle,
tu ne respireras plus ! »**

Bilan : trois agents blessés.

FO JUSTICE CONDAMNE :

- Ferme ces violences physiques, ces menaces de mort et ces actes d'intimidation à l'encontre des personnels.
- Une situation de violence d'une telle gravité dans une salle polyvalente, censée être un lieu d'activité et de calme.
- Le refus d'obtempérer et l'attaque d'un agent dans l'exercice de ses fonctions.
- Les conséquences physiques et psychologiques subies par nos collègues.

FO JUSTICE EXIGE :

- Une réponse pénale et disciplinaire immédiate, ferme et exemplaire à l'encontre de l'auteur des faits.
- Le soutien total et sans réserve de la direction envers les trois agents blessés.
- Une prise en compte réelle de la dangerosité de certains profils détenus et des mesures adaptées pour garantir la sécurité des personnels.
- Des sanctions effectives contre tout détenu qui s'en prend aux agents de l'administration pénitentiaire.

FO JUSTICE APORTE SON SOUTIEN :

- FO JUSTICE apporte tout son soutien aux trois collègues blessés et leur souhaite un prompt rétablissement.
- FO JUSTICE apporte son soutien à tous les agents de la SAS qui ont dû affronter cette violence et aussi félicite les agents tout grade du grand quartier qui sont allés sur la SAS.
- FO justice a déjà dénoncé à plusieurs reprises que les profils envoyés à la SAS des autres établissements de la DI doivent respecter la doctrine SAS.



FO JUSTICE RAPPELLE :

**LES AFFECTATIONS DES DÉTENUÉS
À LA SAS DOIVENT ÊTRE
STRICTEMENT RESPECTÉES !**

Le détenu à l'origine de cette agression présente un historique d'antécédents disciplinaires.

Son maintien au sein de la SAS, au contact des autres personnes détenues et des personnels,
**est une mise en danger
inacceptable et irresponsable.**

**Respecter les affectations,
c'est protéger les agents
et préserver la sécurité de tous !**



**AUSSI, UN RENFORT DU GRAND QUARTIER A ÉTÉ ENVOYÉ SUR PLACE :
AGENTS DE TOUS GRADE À FÉLICITER POUR LEUR RÉACTIVITÉ ET LEUR PROFESSIONNALISME.**

📍 Adresse du Bureau local : Avenue de Vauban 93420 Villepinte
✉ Mail : mail.villepinte@fojustice.fr
☎ Tel : 0683762958

SLP FO Justice Villepinte
23 Juillet 2026

Syndicat Majoritaire
de l'Administration Pénitentiaire



**ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
DU 03 AU 10 DÉCEMBRE 2026**

**VOTEZ
FO JUSTICE**

